

SANTÉ ET INONDATIONS



Les problèmes de santé sont causés par le contact avec l'eau d'inondation. L'eau peut contenir des microbes, des matières fécales, des produits chimiques ou autres.

Les effets sur la santé les plus fréquents sont des irritations ou infections au niveau de la peau (attention aux contacts de l'eau avec les plaies et les coupures) et des gastroentérites (attention au contact de l'eau ou objets souillés avec la bouche).

Ne pas consommer les médicaments qui sont entrés en contact avec l'eau d'inondation.



L'eau du robinet

L'eau provient d'un aqueduc

Suivre les directives de la municipalité avant de la consommer.

L'eau provient d'un puits

Faire bouillir 1 minute à gros bouillons.

- L'eau est trouble ou a une odeur inhabituelle: ne pas la consommer. Boire de l'eau en bouteille.
- Une fois les eaux d'inondations retirées, attendre 10 jours avant de faire analyser la qualité de l'eau du puits. Plus d'informations: www.environnement.gouv.qc.ca/Eau/potable/depliant



La nourriture

Les aliments non réfrigérés peuvent être consommés s'ils n'ont pas été en contact avec l'eau d'inondation.

Précautions à prendre

- Panne d'électricité de plus de 6 heures: trier et sélectionner les aliments avec soin. Attention aux intoxications alimentaires. Plus d'informations: www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Consommation/pannes



L'eau d'inondation

Les problèmes de santé sont causés par le contact avec l'eau d'inondation.

Précautions à prendre

- Porter des gants de caoutchouc pour manipuler les objets souillés.
- Porter des bottes en tout temps: éviter tout contact avec l'eau ou les objets mouillés.
- Porter un masque protecteur (type N95) pour nettoyer. Les surfaces mouillées ou sèches peuvent être contaminées.
- Se laver les mains souvent pour éviter la contamination par l'eau d'inondation.
- Ne pas manger dans des lieux inondés.

Source : Direction régionale de santé publique de Montréal du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal.



L'électricité

Couper l'électricité si vous prévoyez être inondé ou si l'eau commence à s'infiltrer.

Précautions à prendre

- Ne pas utiliser d'appareils électriques en présence d'eau, il y a un risque d'électrocution.
- Consulter un maître électricien avant de remettre le courant, d'utiliser le chauffage ou des appareils électriques qui ont été en contact avec l'eau.



Les moisissures

Les moisissures peuvent causer ou aggraver certains problèmes de santé.

- Asthme
- Rhume
- Sinusite
- Bronchite
- Rhinite allergique
- Irritations des yeux, du nez ou de la gorge

Précautions à prendre

- Agir le plus vite possible pour retirer l'eau.
- Enlever les matériaux humides.
- Faire sécher le bâtiment.
- Faire appel à des firmes spécialisées en nettoyage après sinistre enregistrées à la régie du bâtiment du Québec (RBQ).

Plus d'informations : www.santemontreal.qc.ca/inondations/



Équipement à essence ou au propane

Les équipements comme les pompes, les sècheurs ou les laveuses à pression qui fonctionnent à l'essence ou au propane rejettent du monoxyde de carbone. C'est un gaz qui ne sent rien et qui peut causer des intoxications graves et même la mort.

Précautions à prendre

- Ne pas utiliser des équipements à essence ou au propane à l'intérieur.
- Ne pas utiliser d'appareils de chauffage d'appoint, de cuisson, de camping ou de barbecue à l'intérieur. Ils produisent du monoxyde de carbone.
- Installer des avertisseurs de monoxyde de carbone à pile. Si l'avertisseur sonne, quitter les lieux et composer le 911.
- Quitter les lieux et composer le 911, si des maux de tête, des étourdissements, de la fatigue ou des nausées sont ressentis.

AIDE ET RESSOURCES

Info-Santé et Info-Social: 811 (problème de santé physique, anxiété, stress, etc.)

Services Québec: 1 877 644-4545 | quebec.ca (services offerts aux citoyens et entreprises touchés par les inondations)

Urgence Québec: urgencequebec.gouv.qc.ca | Facebook | Twitter @urgencequebec (état de la situation et mesures à prendre)

Centre antipoison du Québec: 1 800 463-5060 (empoisonnement ou intoxication)

Ministère de la Sécurité publique – Aide financière: securitepublique.gouv.qc.ca | 1 888 643-2433 (services offerts aux citoyens touchés par les inondations)

Ville de Montréal : 311 | ville.montreal.qc.ca